



Grégoire & Associés

20, RUE DU CAP VERT - 21800 QUETIGNY

TÉL. : 03 80 55 59 98 - FAX : 03 80 47 81 66 - EMAIL : dijon@sagg.fr

**OFFICE CULTUREL CHEVIGNOIS**

**67 AVENUE DE L'ÉGALITÉ  
21 800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**RELATIFS A L'EXERCICE CLOS**

**AU 31 Décembre 2020**

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE & DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

SIÈGE SOCIAL : 23, RUE LA BOÉTIE - 75008 PARIS - TÉL. 01 43 12 86 00 - FAX : 01 43 12 86 01 - EMAIL : paris@sagg.fr - SITE INTERNET : www.sagg.fr

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 300 000 € - RCS : PARIS B 312 261 985 - SIRET : 312 261 985 00039 - APE 6920 Z

PARIS - CERGY-PONTOISE - NANCY - REIMS - STRASBOURG - VANNES - DIJON

**ASSOCIATION  
OFFICE CULTUREL CHEVIGNOIS****67 AVENUE DE L'ÉGALITÉ  
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR****Association régie par la loi du 1er juillet 1901****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 Décembre 2020**

Mesdames, Messieurs,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, en date du 14 Juin 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association OFFICE CULTUREL CHEVIGNOIS** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

**Fondement de l'opinion****Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

**Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires****Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Quetigny, le 21 septembre 2021,

~~Le commissaire aux comptes~~  
**GREGOIRE & Associés**  
156000  
TEL : 03 80  
Fax : 03 80  
**Sébastien DUPIN**  
Commissaire aux comptes associé



### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan et Compte de résultat



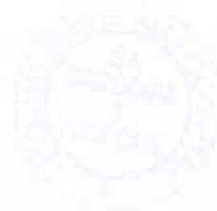
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 409	1 409				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	20 181	12 255	7 926	2,99	10 218	4,03
Autres immobilisations corporelles	22 195	12 734	9 461	3,57	5 085	2,38
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	15		15	0,01	15	0,01
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>43 800</b>	<b>26 398</b>	<b>17 402</b>	<b>0,57</b>	<b>15 318</b>	<b>6,94</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	176		176	0,07		
Personnel	71		71	0,03		
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices						
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
Autres	34 367		34 367	12,98		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	211 412		211 412	79,82	204 159	82,43
Charges constatées d'avance	1 426		1 426	0,54	1 391	0,63
<b>TOTAL (II)</b>	<b>247 451</b>		<b>247 451</b>	<b>93,43</b>	<b>205 550</b>	<b>93,06</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>291 251</b>	<b>26 398</b>	<b>264 853</b>	<b>100,00</b>	<b>220 869</b>	<b>100,00</b>



<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : )				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	54 257	20,49	54 257	24,57
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	15 589	5,89	4 139	1,87
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>20 099</b>	<b>7,69</b>	<b>11 450</b>	<b>5,18</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>89 945</b>	<b>33,96</b>	<b>69 846</b>	<b>31,62</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	90 438	34,15	86 325	39,08
<b>TOTAL (III)</b>	<b>90 438</b>	<b>34,15</b>	<b>86 325</b>	<b>39,08</b>
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 420	3,56	13 460	6,09
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	308	0,12	1 745	0,79
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	25 115	9,48	17 173	7,78
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	397	0,15	422	0,19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 160	0,53
Autres dettes	24 205	0,14	641	0,29
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	25 025	0,45	30 097	13,63
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>84 470</b>	<b>31,89</b>	<b>64 698</b>	<b>29,29</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
<b>(V)</b>				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>264 853</b>	<b>100,00</b>	<b>220 869</b>	<b>100,00</b>



<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises					1 178	0,74	-1 178	-100,00	
Production vendue biens									
Production vendue services	91 604		91 604	100,00	159 017	99,26	-67 413	-42,38	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>91 604</b>		<b>91 604</b>	<b>100,00</b>	<b>160 195</b>	<b>100,00</b>	<b>-68 591</b>	<b>-42,81</b>	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			202 067	220,59	222 300	138,77	-20 233	-9,09	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			97 450	106,38	54 965	34,31	42 485	77,29	
Autres produits			109	0,12	33	0,02	76	230,39	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>391 231</b>	<b>427,09</b>	<b>437 494</b>	<b>273,10</b>	<b>-46 263</b>	<b>-10,58</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					1 397	0,87	-1 397	-100,00	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 588	5,01	9 123	5,69	-4 535	-49,70	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			78 411	85,60	110 483	68,97	-32 072	-39,02	
Impôts, taxes et versements assimilés			3 144	3,43	4 429	2,76	-1 285	-39,00	
Salaires et traitements			231 632	252,86	227 238	141,85	4 394	1,89	
Charges sociales			45 563	49,74	62 943	39,29	-17 380	-37,60	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 079	6,64	3 957	2,47	2 122	33,83	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			1 055	1,15	3 010	1,88	-1 955	-61,64	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>370 472</b>	<b>404,43</b>	<b>422 580</b>	<b>263,79</b>	<b>-52 108</b>	<b>-12,32</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>20 759</b>	<b>22,66</b>	<b>14 914</b>	<b>9,31</b>	<b>5 845</b>	<b>39,19</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 440	3,76	3 274	2,04	166	5,07	
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>3 440</b>	<b>3,76</b>	<b>3 274</b>	<b>2,04</b>	<b>166</b>	<b>5,07</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
<b>Total des charges financières (VI)</b>									
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>3 440</b>	<b>3,76</b>	<b>3 274</b>	<b>2,04</b>	<b>166</b>	<b>5,07</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>24 199</b>	<b>26,42</b>	<b>18 188</b>	<b>11,35</b>	<b>6 011</b>	<b>33,05</b>	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					311	0,19	-311	-100,00	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 160	1,27			1 160	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>			<b>1 160</b>	<b>1,27</b>	<b>311</b>	<b>0,19</b>	<b>849</b>	<b>272,99</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion									
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 147	1,25			1 147	N/S	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			4 113	4,49	7 049	4,40	-2 936	-41,64	



<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)		%	
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>		<b>5 260</b>	5,74	<b>7 049</b>	4,40	<b>-1 789</b>	-25,37		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		<b>-4 100</b>	-4,47	<b>-6 738</b>	-4,28	<b>2 638</b>	39,16		
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)									
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>		<b>395 831</b>	432,11	<b>441 079</b>	275,34	<b>-45 248</b>	-10,26		
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		<b>375 732</b>	410,17	<b>429 629</b>	268,19	<b>-53 897</b>	-12,54		
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>20 099</b>	21,94	<b>11 450</b>	7,15	<b>8 649</b>	75,54		
Dont Crédit-bail mobilier									
Dont Crédit-bail immobilier									

## Annexes 2021

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 264 853,21 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 20 099,01 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/05/2021 par les dirigeants.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

#### *Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)*

L'association a eu recours à la mise en place de l'activité partielle.

### PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### *METHODE GENERALE*

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.



## PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

### **Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

### **Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

### **Provisions pour risques et charges :**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

### **Indemnités de fin de carrière :**

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 90 438 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2020
- Taux d'actualisation : 1 %
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Convention collective : Animation
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié
- Table de mortalité : TV 88/90

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle) : 62 ans
- Progression des salaires : 2 % dégressif
- Taux de rotation : faible
- Taux de charges sociales patronales : 35 %

La dette actuarielle est inscrite au bilan sous forme de provision, avec les caractéristiques suivantes :

- Montant de la provision comptabilisée à la date de clôture : 90 438 euros
- Mouvement de la provision au cours de l'exercice (+ si dotation, - si reprise) : + 4 113 euros

## Annexes 2021 (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

*Immobilisations*

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 409			1 409
Immobilisations corporelles	34 226	9 310	1 160	42 376
Immobilisations financières	15			15
<b>TOTAL</b>	<b>35 650</b>	<b>9 310</b>	<b>1 160</b>	<b>43 800</b>

*Amortissements*

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement	1 409			1 409
<b>TOTAL I</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>			
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	9 117	3 138		12 255
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	9 806	2 942	13	12 735
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL III</b>	<b>18 923</b>	<b>6 080</b>	<b>13</b>	<b>24 990</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>20 332</b>	<b>6 080</b>	<b>13</b>	<b>26 399</b>

*Etat des produits à recevoir*

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	20 000
Autres produits à recevoir	14 367
<b>TOTAL</b>	<b>34 367</b>

## Annexes 2021 (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

*Fonds propres*

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise	54 257				54 257
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	4 139	11 450			15 589
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	11 450	-11 450	20 099		20 099
Dont générosité du public					
<b>Situation nette</b>	<b>69 846</b>		<b>20 099</b>		<b>89 945</b>
<b>Situation nette dont générosité du public</b>					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
<b>TOTAL</b>	<b>69 846</b>		<b>20 099</b>		<b>89 945</b>
<b>TOTAL dont générosité du public</b>					

*Report à nouveau avant répartition du résultat*

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		15 589
<b>SOLDE</b>		<b>15 589</b>

*Provisions pour risques et charges*

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires	86 325	4 113		90 438
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>86 325</b>	<b>4 113</b>		<b>90 438</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>86 325</b>	<b>4 113</b>		<b>90 438</b>
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles		4 113		

*Etat des dettes et produits constatés d'avance*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	9 420	9 420		
Dettes fiscales et sociales	25 820	25 820		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	24 205	24 205		
Produits constatés d'avance	25 025	25 025		
<b>TOTAL</b>	<b>84 470</b>	<b>84 470</b>		

*Charges à payer par poste de bilan*

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	6 720
Dettes fiscales et sociales	10 464
Autres dettes	24 102
<b>TOTAL</b>	<b>41 286</b>

**AUTRES INFORMATIONS**

*Honoraires du commissaire aux comptes*

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 2 970 E.